

# LE GARDANGEOIS

JUIN 2026

Fête  
nationale  
du Québec

23 JUIN SUR LE  
TERRAIN DES LOISIRS

18H00: DÉBUT DES ACTIVITÉS

19H00: SPECTACLE DUO ACOUSTIX

21H00: SPECTACLE LES FROGS





**YVAN PINSONNEAULT, MAIRE**

y.pinsonneault@municipalite.ange-gardien.qc.ca

**ALEXANDRE ROY, DISTRICT 1**

a.roy@municipalite.ange-gardien.qc.ca

**ÉRIC MÉNARD, DISTRICT 2**

e.menard@municipalite.ange-gardien.qc.ca

**JONATHAN ALIX, DISTRICT 3**

j.alix@municipalite.ange-gardien.qc.ca

**CHARLES CHOQUETTE, DISTRICT 4**

c.choquette@municipalite.ange-gardien.qc.ca

**BENOIT PEPIN, DISTRICT 5**

b.pepin@municipalite.ange-gardien.qc.ca

**MARIE-ÈVE GOOS, DISTRICT 6**

me.goos@municipalite.ange-gardien.qc.ca

**PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL**

13 juillet 19h

10 août 19h

14 septembre 19h

**PROCHAINE PARUTION DU JOURNAL**

**13 juillet**

# Municipalité d'Ange-Gardien

249, rue Saint-Joseph, Ange-Gardien (Québec) JOE 1E0

Tel. : 450-293-7575

Télec. : 450-293-6635

Courriel : info@municipalite.ange-gardien.qc.ca

Web : www.infoange.ca

Facebook : www.facebook.com/ComitedesloisirsAngeGardien

**HEURES D'OUVERTURE**

Lundi au jeudi : 8h30 à 16h

Vendredi : 8h30 à 12h30

---

## Bibliothèque Ruth Benoît

249, rue Saint-Joseph, Ange-Gardien (Québec) JOE 1E0

Tel. : 450-293-7567

Courriel : biblio@municipalite.ange-gardien.qc.ca

**HEURES D'OUVERTURE**

Mardi : 14h à 17h & 18h30 à 20h

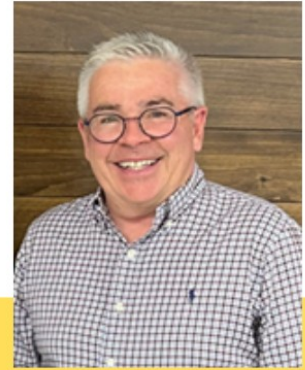
Jeudi : 18h30 à 20h

---

Mot du maire	3
Grand défi Pierre Lavoie	4
MADA	6
Programmation estivale	8
Fête Nationale	10
Bibliothèque Ruth Benoit	11
Chroniques municipales	12
Procès-verbal	15
Commanditaires	22
Calendrier	28

# LE MOT DU MAIRE

YVAN PINSONNEAULT



## Exercice financier se terminant le 31 décembre 2025

### Faits saillants du rapport financier :

- Le rapport financier pour l'exercice budgétaire se terminant le 31 décembre 2025 nous indique, au niveau des résultats, des revenus de fonctionnement de 6 597 462 \$ et des charges de 6 851 932 \$ pour un excédent de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales de (254 470 \$) et un excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales de 618 245 \$. Des sommes étant réservées aux activités d'investissements 2026, nous terminons l'exercice avec un surplus accumulé non-affecté de 808 852 \$ et un surplus accumulé affecté aux investissements de 1 235 420 \$, notamment pour 50% des coûts de la réfection du chemin de la Grande Ligne, partagé avec la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby, le réaménagement du parc de soccer, l'amélioration d'affichage des parcs et le bouclage du réseau de la rue des Colombes/Casimir.
- L'endettement total net à long terme au 31 décembre 2025 se situe à 7 364 935 \$, soit une diminution de 434 658 \$ par rapport à l'année précédente. Les actifs de la Municipalité atteignent 43 694 338 \$.

### Rapport du vérificateur :

- Le rapport du vérificateur externe annonce que les états financiers de la Municipalité donnent, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité d'Ange-Gardien au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie, pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

**Yvan Pinsonneault**

Maire



# 13 JUIN 2026 VIENS ENCOURAGER LES CYCLISTES



## **MERCI À NOS** **PARTENAIRES FINANCIERS**

Caisse Desjardins de la Pommeraie

Olymel

Martin Roussel  
DÉNEIGEMENT ET TONTE DE PELOUSE

Remax Équipe Arès

Jodoom Électrique Inc.

Structure Alternative

Popotte roulante

DM Goos Diesel inc.

la Friperie de l'Ange

Groupe Lagüe Inc.

Ferme Cougar Inc.

Familiprix Alexandre  
Robichaud

C. Voghell Inc.

Lassonde

Dimension sport





# Fête du Village 13 juin

**SUITE AU PASSAGE  
DES CYCLISTES**

**POUR TOUTE LA FAMILLE**

*Sur le terrain de l'école*

**PARADE DE TRACTEURS ANTIQUES**

**JEUX GONFLABLES**

**JEUX DE POCHE/JEUX DE KERMESSE**

**DJ & ANIMATION**

**POPCORN**

**BARBE À PAPA \$**

**APPORTER VOS RAFFRAICHISSEMENT ET  
VOS CHAISES DE CAMPING**

Infos sur : [www.infoange.ca](http://www.infoange.ca)

## Dîner hot-dog



En collaboration avec la popotte roulante et la Fadoq

19 août dès 11h30  
Terrain de pétanque

Gratuit  
50 ans + / retraités

Dîner à 12h00

Apportez vos breuvages  
Apportez vos boules de pétanque  
Réservez votre place avant le 8 août au  
[www.infoange.ca](http://www.infoange.ca)

Tirage au sort pour former les équipes

Jeux de tables libres disponibles  
Tournoi amical de pétanque  
Tournoi amical de poches



En cas de pluie, l'activité aura lieu à la patinoire

fadoq

Le local du club est fermé pour l'été mais vous pouvez venir pour les renouvellement sur rendez-vous contacter Claudette au 450 293-2217.

Vous pouvez jouer à la pétanque les mardis, mercredis et vendredis à partir de 18h00 sur le terrain à l'arrière de l'église. Prêt de boules.

Pour info : Manon 450-210-2277

Claudette 450-293-2217



**Saviez-vous que, cette année, les Fleurons du Québec  
procèderons à l'évaluation de la Municipalité d'Ange-Gardien?**

Pour l'occasion, on vous invite à mettre en valeur vos propriétés ou vos commerces à l'aide d'aménagements paysagers de qualité. Fleurs, arbres, arbustes, roches décoratives... Rien n'est à épargner!

# COURS AVEC 7SPORTS LES DIMANCHES DU 28 JUIN AU 30 AOÛT

Les programmes sont adaptés en fonction de l'âge du groupe. Un échauffement suivi de 3 à 5 habiletés par semaine, entrecoupés de plusieurs jeux de groupes. Du plaisir garanti!  
Session de 10 cours.

## MULTISPORT 2-4 ANS

L'enfant pourra découvrir et pratiquer 7 sports parmi plus de 21 disciplines. Aucune compétition, aucune partie, seulement du plaisir à travers la pratique de différentes habiletés. Sports de la saison multisport : Soccer, Hockey, Baseball, Frisbee, Athlétisme, Handball, Rugby et plus. Au terrain de l'école.

**\*\*NOUVEAU GROUPE \*\***

**MULTISPORT 2-4 ANS DE 9H00 À 9H40 - COMPLET**

**MULTISPORT 2-4 ANS DE 9H45 À 10H25 - 75 \$ \*\***

**INSCRIVEZ-VOUS EN LIGNE AU**  
**[WWW.INFOANGE.CA](http://WWW.INFOANGE.CA)**  
**AVANT LE 12 JUIN**

**DECK HOCKEY 4-5 ANS DE 9H45 À 10H30 - 95 \$**

**DECK HOCKEY 6-8 ANS DE 10H30 À 11H25 - 115 \$**

C'est un cours parfait pour l'initiation avant de s'inscrire dans une ligue. Matériel requis: Casque avec grille ou lunettes pour protéger les yeux, gants et bâton. À la patinoire multisports

**ANNULÉ**

## Lancement officiel de la saison de vélo—Piste cyclable La Montérégiade 2026



Photo LaVoixdeL'Est

« Grâce à l'appui de nombreux partenaires et programmes de soutien, ainsi qu'à la confiance et au soutien financier des municipalités d'Ange-Gardien et de Farnham, le Comité Pro-Piste poursuivra cette année ses activités d'entretien, de patrouille, de sécurité et d'amélioration des services aux usagers. »

Communiqué de presse—Comité Pro-Piste

# un été à Ange-gardien



**13 JUIN**

*Page Facebook*

**LA BOUCLE - LE GRAND DÉFI PIERRE LAVOIE**

Venez encourager les 6 000 cyclistes lors de leur passage. Regardez notre page Facebook pour connaître les zones d'encouragement

**13 JUIN**

*Dès 12h30  
Sur le terrain de l'école*

**FÊTE DU VILLAGE**

C'est la fête au village pour toute la famille. Au rendez-vous, Parade de tracteurs antiques, jeux gonflables, jeux de kermesse, DJ et animation, pop corn et barbe à papa et comptoir de rafraîchissement/bar. (\$)

**23 JUIN**

*18h00 au terrain des loisirs*

**FÊTE NATIONALE**

On se rejoint dès 18h00 sur le terrain des loisirs pour fêter la St-Jean-Baptiste. Au rendez-vous, jeux diverses, hommage au drapeau fleurdelisés, troupe de danse Cabriole, Duo Acoustix, Les Frogs, feux d'artifices et encore plus.

En partenariat avec :



**4 JUILLET**

*Dès 9h00 à la patinoire*

**PIQUE-NIQUE FAMILIALE / LES SUPER HÉROS**

9h00 - Accueil, déjeuner gratuit et activités thématiques  
9h30 - Spectacle et suite des activités thématiques interactives

**Déguise-toi en super héros !**

**8 JUILLET**

*De 18h30 à 21h30*

*À la patinoire*

**SOIRÉE DE DANSE COUNTRY**

Soirée animée par Martine Sicard. Pratique des danses apprises lors des cours et danse mur à mur toute la soirée!

Venez danser, beau temps, mauvais temps !



# PROGRAMMATION ESTIVALE



## 16 JUILLET

*Dès 19h30 à la patinoire*

### **SPECTACLE DE KING MELROSE**

19h30 - En première parti, Les Torrieux

Les Torrieux, un groupe avec un vaste répertoire classique francophone et anglophone d'hier à aujourd'hui,



20h45 - Spectacle à saveur folk de King Melrose «Viens nous rejoindre »

À travers ses chansons originales et quelques clins d'œil au répertoire francophone, King Melrose invite le public à se rassembler dans une ambiance chaleureuse, presque comme autour d'un feu de camp.

\*Comptoir de vente de breuvage sur place\*

## **MERCI À NOS COMMANDITAIRES**

CAISSE DESJARDINS LA POMMERAIE  
DÉPUTÉ D'IBERVILLE - AUDREY BOGEMANS

STRUCTURE ALTERNATIVE

FERME BIO-RARD

HYPOTHECA

RESTAURANT ST-HUBERT

DEXSEN

ENTREPRISE AGRICOLE AMQ S.E.C

JODOOM ÉLECTRIQUE INC.

MARTIN ROUSSEL DÉNEIGEMENT ET TONTE DE PELOUSE

GARAGE GAUVIN

EXCAVATION FRANÇOIS ROBERT

MAURICE LEDUC REMBOURREUR

DISTAG

PRODUCTIONS FRANFRELUC

*Merci*

En partenariat avec :

Québec 

# Fête nationale du Québec



## 23 JUIN 2026

### Au terrain des loisirs

- 18h00** : Jeux gonflables, bungee extrême, maquillage, hockey dôme et table d'air hockey (fin à 21h)
- 18h30** : Hommage au drapeau fleurdelisés  
Troupe de l'école de danse Cabriole
- 19h00** : 1<sup>re</sup> partie avec « Duo Acoustix »
- 20h30** : Discours patriotique sous le thème Guy Lafleur
- 21h00** : Spectacle de la Fête nationale avec « Les Frogs »
- 22h00** : Feux d'artifices et suite du spectacle

Comptoir de vente (débit/argent), hotdog sur le BBQ, apportez vos gourdes d'eau

En cas de pluie, l'activité aura lieu à la patinoire multisport couverte

### MERCI À NOS COMMANDITAIRES

Caisse Desjardins la Pommeraie  
Audrey Bogemans, députée d'Iberville  
Structure Alternative  
Ferme Bio-Rard  
Hypotheca  
Restaurant St-Hubert  
Dexsen  
Entreprise Agricole AMQ  
Jodoom Électrique Inc.  
Martin Roussel déneigement et tonte de pelouse  
Garage Gauvin  
Excavation François Robert inc.  
Maurice Leduc, rembourreur  
Distag  
Productions Franfreluc



## Nouveautés

### Adultes

Comme un goût de miel—Louise D'essiambre Tremblay  
S'il suffisait d'un détour... - Catherine Bourgault  
Parce que... la vie... - Penelope Jolicoeur  
À nous, demain—Francesca Giannone  
Faut que ça bouge—Pierre Lavoie/J-F Harvey  
Pédaler—Jean-Philippe Guay  
Marche et reprends pied—Annabel Abbs  
Tout savoir sur vélo électrique—Catherine Handfield

### Jeunesse

La petite abeille jardinière—Nicola Killen  
La plus extraordinaire des randonnées—Julie Royer  
Les 1000 enfants en vacances—Valérie Fontaine  
Crois-le ou non Le bruit—Mélissa Guillemette  
15 joueurs, joueuses de hockey légendaire—Laurent Turcot  
Premier trio origine—Nadia Lakhdari  
Mon ami Zombie—Nema-Morin  
Chat Moche v.2 L'amour c'est nul—Cécile Alix

## COUP DE



## Sportifs

## On recherche

Ange  
Gardien

Nous sommes à la recherche de  
personnes désirant être  
brigadiers scolaires.

**Horaire d'une heure par jour**  
**7h25 à 7h55 & 15h00 à 15h30**



Pour signaler votre intérêt, veuillez  
communiquer avec la Municipalité au  
450 293-7575 ou à  
info@municipalite.ange-gardien.qc.ca

## Dates de fermeture de la Bibliothèque

23 juin  
~~30 juillet~~  
**30 juin**

Du 19 juillet au 3 août

Réouverture le 4 août

# SOIRÉE NOUVEAUX ARRIVANTS

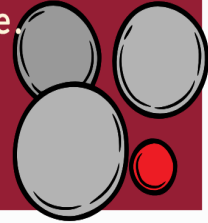
CITOYENS ET NOUVEAUX CITOYENS, PETITS OU GRANDS

LE 10 JUIN ENTRE 18H00 ET 21H00, DERRIÈRE L'ÉGLISE  
EN CAS DE PLUIE, SOUS LE TOIT DE LA PATINOIRE

Au programme, jeux de pétanque, jeux de poche et jeux  
pour enfants. Une collation sera offerte.

Ange  
Gardien

→ GRATUIT



**La ristourne.  
Plus grande.  
Plus généreuse.**



**Découvrez ce qui  
détermine le montant  
de votre part.**

Détails et conditions à  
[desjardins.com/ristourne](https://desjardins.com/ristourne)



Les excédents plus élevés de l'année financière 2025 permettent de verser cette année une ristourne plus grande et plus généreuse que celle de l'année 2024, pour un total de 505 millions de dollars en ristournes individuelles. Le montant de la ristourne individuelle et de la ristourne collective provient des excédents de l'année financière 2025 et est déterminé, au Québec, sur décision de l'assemblée générale annuelle de chacune des caisses et, en Ontario, par le conseil d'administration de la Caisse Desjardins Ontario Credit Union Inc.  
Pour plus de détails, consultez [desjardins.com/ristourne](https://desjardins.com/ristourne) ou adressez-vous à votre caisse.

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ D'ANGE-GARDIEN

## AVIS PUBLIC

### DEMANDE D'ACCÈS À L'INFORMATION – AVIS À UN TIERS CONCERNÉ

AVIS est par la présente donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière, que la Municipalité d'Ange-Gardien a reçu une demande d'accès à l'information portant sur le permis d'agrandissement résidentiel du 255, rue Principale à Ange-Gardien, identifié comme étant le lot numéro 36-2, en 2007.

Les documents annexés à la demande de permis ont été fournis à la Municipalité par un tiers, Mme France Lamarre.

En vertu de l'article 25 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, ces documents, avant d'être communiqués, doivent faire l'objet d'un avis au tiers concerné.

Si vous êtes le tiers concerné mentionné ci-dessus, vous avez vingt (20) jours à compter de la publication du présent avis pour nous transmettre vos observations.

**DONNÉ À ANGE-GARDIEN CE 8<sup>e</sup> JOUR DE JUIN  
DEUX MILLE VINGT-SIX**

La directrice générale et greffière-trésorière,

Brigitte Vachon

# Souper Théâtre Rougemont

DISTRIBUTION  
Josée Beaulieu  
Flavie Bourgeois  
Louise Cardinal  
Louise Deschâtelets  
Nathalie Mallette  
Myriam Poirier



*Une table généreuse, une scène  
joyeuse : la recette d'une  
soirée mémorable*

Grâce à la générosité de la Friperie,  
nous vous offrons le transport gratuit  
en autobus pour que vous puissiez  
profiter de la soirée l'esprit léger. Un  
verre d'amitié sera offert par la  
Popote Roulante

## Samedi 8 août 2026

Embarquement festive 14:00 à 14:40

Théâtre et souper 16:00 à 19:00

Retour à la friperie 19:30



### Détails

- Pièce de théâtre 45\$ payable à Lise
- Transport et cocktail d'amitié gratuit
- Repas: 38\$ + pourboire + taxes  
payables au restaurant

Le nombre de places est limité,  
ne tardez pas à réserver

*Lise Dugal 450-337-1209*



## Méga Vente de garage

18-19-20 juin



RENDEZ-VOUS DES TROUVAILLES

18-19-20 JUIN

UN CHOIX IMMENSE : ARTICLES  
POUR BÉBÉS, MAISON, ANIMAUX,  
VÊTEMENTS ET PLUS ENCORE !

GESTE SOLIDAIRE : 100% DES  
PROFITS SONT RÉINVESTIS POUR  
FAIRE RAYONNER NOTRE BELLE  
COMMUNAUTÉ D'ANGE-GARDIEN.

AMBIANCE UNIQUE ET CHALEUREUSE

100 RUE SAINT-GEORGES  
ANGE-GARDIEN



### Marievalle

135 chemin du Ruisseau-Saint-Louis Est (route 227)

### Horaire

Mercredi au samedi de 9h00 à 16h30

### Saint-Césaire

275 route 112

### Horaire

Jeudi au samedi de 9h00 à 16h30

450 693 2326 ou 1 833 693 2326  
infocollectes@mrcrouville.qc.ca

## ET SI TON ADO TROUVAIT ENFIN SA PLACE?

Un environnement stimulant,  
structuré et **complètement gratuit**  
pour les jeunes de **12-18 ans**.



## CORPS DE CADETS 2917 DE ROUVILLE

TOUS LES MERCREDIS 18H30 À 21H DE SEPTEMBRE À MAI

INSCRIPTION EN CONTINUE

270, GRANDE CAROLINE, ROUGEMONT

# Procès-verbal Séance ordinaire du 11 mai 2026

## PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ D'ANGE-GARDIEN

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité d'Ange-Gardien, tenue le 11 mai 2026, à 19 h 00, au 249, rue Saint-Joseph à Ange-Gardien, à laquelle sont présents les conseillers suivants : M. Jonathan Alix, M. Charles Choquette, M. Éric Ménard, M. Benoit Pepin et M. Alexandre Roy.

Formant quorum sous la présidence de Madame Marie-Ève Goos, maire suppléante.

Madame Brigitte Vachon, directrice générale, est également présente.

Monsieur Yvan Pinsonneault, maire, est absent ainsi que les conseillers Jonathan Alix et Alexandre Roy.

### RÉSOLUTION 05-109-26 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'adopter l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

### RÉSOLUTION 05-110-26 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 AVRIL, 19 H

Il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Charles Choquette et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 avril, 19 h.

Adopté à l'unanimité.

### RÉSOLUTION 05-111-26 ADOPTION DES COMPTES À PAYER 2026

La directrice générale, Brigitte Vachon, dépose la liste des déboursés ainsi que la liste des comptes à payer du 1er avril au 30 avril 2026.

Il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Charles Choquette et résolu d'autoriser le paiement des comptes apparaissant à la liste des comptes ci-après résumés :

Fournisseurs	415 871.60\$
Salaires	60 802.79\$
Déboursés directs	72 730.00\$

Adopté à l'unanimité.

### RÉSOLUTION 05-112-26 DEMANDE D'AUTORISATION DE PASSAGE POUR LE « DEMI-MARATHON OPTIMISTE DE FARNHAM »

Il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Charles Choquette et résolu d'autoriser le passage du « Demi-Marathon Optimiste de

Farnham » le samedi 26 septembre 2026 en avant-midi, sur une partie du chemin Magenta et le rang Saint-Charles.

Adopté à l'unanimité.

### DÉPÔT DES ATTESTATIONS DE PARTICIPATION – FORMATION OBLIGATOIRE AUX ÉLUS / ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE EN MATIÈRE MUNICIPALE

La directrice générale fait rapport au conseil municipal, qu'en date du 30 avril 2026, les élus suivants ont reçu leur attestation de réussite à la formation Éthique et Déontologie en matière municipale;

- Yvan Pinsonneault, maire
- Jonathan Alix, conseiller
- Éric Ménard, conseiller
- Benoit Pepin, conseiller
- Alexandre Roy, conseiller

### RÉSOLUTION 05-113-26 INVITATION – MINUTE DE LA DÉPUTÉE AU SALON ROUGE – HOMMAGE À LA MINI BOUCLE ET PETITE BOUCLE

Suite à une invitation reçue de la députée d'Iberville, madame Audrey Bogemans pour se rendre au salon rouge du parlement, le mardi 12 mai, afin de rendre hommage à la Mini boucle et Petite boucle, il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'autoriser la directrice générale, madame Brigitte Vachon, à participer à cet événement et d'y être accompagnée par Mesdames Jennie Rainville, Jessica Raymond et Jessica Vaudreuil.

Adopté à l'unanimité.

### DÉPÔT DU PROJET DE RÉSOLUTION RÉVISION NÉCESSAIRE DU PROJET DE RÈGLEMENT SUR LES PRATIQUES AGROENVIRONNEMENTALES

Le conseil municipal prend acte du projet de résolution « Révision du projet de règlement sur les pratiques agroenvironnementales » transmis par la Fédération québécoise des municipalités.

### RÉSOLUTION 05-114-26 TOURNOI DE GOLF 2026

Il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Charles Choquette et résolu d'autoriser les inscriptions et les dépenses relatives à la participation de monsieur le Maire, Yvan Pinsonneault, ainsi que trois (3) membres du conseil, aux tournois de golf d'un maximum de cinq municipalités ou organismes avoisinants pour la saison 2026.

Adopté à l'unanimité.

### RAPPORT DES INTERVENTIONS DU SERVICE DES INCENDIES

La directrice générale et greffière-trésorière, madame Brigitte Vachon, procède au dépôt du rapport des interventions du Service des incendies.

**RÉSOLUTION 05-115-26****ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER – ÉCHANGE DE SERVICES AVEC LA VILLE DE SAINT-CÉSAIRE**

Considérant qu'une portion de 1.58 km du rang Saint-Charles et une portion de 1.61 km du rang Casimir, appartenant à la Ville de Saint-Césaire, sont déneigées par la municipalité d'Ange-Gardien;

Considérant qu'une portion de 1.46 km du rang Rosalie, appartenant à la municipalité d'Ange-Gardien, est déneigée par la Ville de Saint-Césaire;

Considérant que la portion de la Ville de Saint-Césaire, déneigée par la municipalité d'Ange-Gardien, est plus longue de 1.73 km;

Considérant que la Ville de Saint-Césaire et la municipalité d'Ange-Gardien s'entendent d'année en année pour la facturation du déneigement de 1.73 km par la municipalité d'Ange-Gardien à la Ville de Saint-Césaire;

En conséquence, il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Éric Ménard et résolu de facturer à la Ville de Saint-Césaire la somme de 8 300,42 \$, relativement au déneigement d'une partie du rang Saint-Charles et d'une portion du rang Casimir, en fonction du tarif du contrat de déneigement en vigueur chaque année.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 05-116-26****OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS – CORRECTION DE PAVAGE 2026**

Il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu d'accepter l'offre de services de la firme Tetra Tech inc., au montant de 6 250 \$, taxes en sus, pour la phase de conception, plans, devis et appel d'offres des travaux de correction de pavage 2026 sur le territoire de la Municipalité.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 05-117-26****LOCATION D'UNE SURFACEUSE ZAMBONI SAISON 2026-2027**

Il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé, par M. Éric Ménard et résolu de procéder à la location d'une surfaceuse zamboni pour la saison hivernale 2026-2027 pour une durée de deux (2) mois de la compagnie Zamboni Robert Boileau inc. au montant de 8 544,94 \$, taxes incluses.

Adopté à l'unanimité.

**AVIS DE MOTION – PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 935-26 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 879-21 CONCERNANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT AFIN D'INTERDIRE LE STATIONNEMENT EN TOUT TEMPS SUR LA RUE CANROBERT, CÔTÉ NORD ET SUD, DE LA RUE PRINCIPALE JUSQU'À LA FIN DE LA RUE**

Avis de motion est donné par M. Éric Ménard que sera présenté lors d'une prochaine séance du conseil un projet de règlement numéro 935-26 modifiant le règlement numéro 879-21 concernant la circulation et le stationnement afin d'interdire le stationnement en tout temps sur la rue Canrobert, côté nord et sud, de la rue principale jusqu'à la fin de la rue.

**DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 935-26 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 879-21 CONCERNANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT AFIN D'INTERDIRE LE STATIONNEMENT EN TOUT TEMPS SUR LA RUE CANROBERT, CÔTÉ NORD ET SUD, DE LA RUE PRINCIPALE JUSQU'À LA FIN DE LA RUE**

M. Éric Ménard dépose le projet de règlement numéro 935-26 modifiant le règlement numéro 879-21 concernant la circulation et le stationnement afin d'interdire le stationnement en tout temps sur la rue Canrobert, côté nord et sud, de la rue Principale jusqu'à la fin de la rue.

**RÉSOLUTION 05-118-26****ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 930-26 DÉCRÉTANT UN MODE DE TARIFICATION POUR LE FINANCEMENT DES TRAVAUX DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN DU COURS D'EAU LANOUE, 3<sup>e</sup> RÉPARTITION ET RÉPARTITION FINALE**

Il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'adopter le règlement numéro 930-26 décrétant un mode de tarification pour le financement des travaux de nettoyage et d'entretien du cours d'eau Lanoue, 3<sup>e</sup> répartition et répartition finale.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 05-119-26****ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 931-26 DÉCRÉTANT UN MODE DE TARIFICATION POUR LE FINANCEMENT DES TRAVAUX DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN DU COURS D'EAU BRANCHE 5 DE LA RIVIÈRE BARBUE, RÉPARTITION FINALE**

Il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'adopter le règlement numéro 931-26 décrétant un mode de tarification et d'entretien du cours d'eau branche 5 de la rivière Barbue, répartition finale.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 05-120-26****ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 932-26 DÉCRÉTANT UN MODE DE TARIFICATION POUR LE FINANCEMENT DES TRAVAUX DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN DU COURS D'EAU NOISEUX GAUVIN, RÉPARTITION PARTIELLE**

Il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu d'adopter le règlement numéro 932-26 décrétant un mode de tarification et d'entretien du cours d'eau Noiseux Gauvin, répartition partielle.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 05-121-26****DÉROGATION MINEURE – PROJET DE LOTISSEMENT POUR LA CRÉATION D'UN LOT RÉSIDENTIEL NE RESPECTANT PAS LA MARGE DE REcul ARRIÈRE – 232, RANG SAINT-CHARLES – LOT 3 518 016 (FUTUR LOT 6 728 761)**

Considérant une demande de dérogation mineure relative à un projet de lotissement pour la création d'un lot résidentiel ne respectant pas la marge de recul arrière au 232, rang Saint-Charles, lot 3 518 016 pour un (futur lot 6 728 761);

Considérant que les membres du comité ont analysé les différents

éléments transmis par le requérant;

Considérant que le comité juge que la demande a un caractère mineur, puisque la réduction de la marge de recul arrière sera d'uniquement 1,8 mètre par rapport à la norme en vigueur dans le règlement de zonage pour la zone 505, soit dix (10) mètres;

Considérant que le requérant est de bonne foi, puisque celui-ci entame les démarches au niveau municipal, et, par la suite, entamera les démarches auprès de la Commission de la protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ);

Considérant que l'ensemble des autres normes présentées sur le plan projet d'implantation sont conformes aux règlements en vigueur;

Considérant que la demande ne semble pas porter atteinte à la jouissance des propriétaires voisins, puisque les propriétés voisines sont sensiblement éloignées;

Considérant que la demande respecte les critères d'aménagement du plan d'urbanisme de la Municipalité d'Ange-Gardien;

Considérant que la situation est jugée exceptionnelle, et non récurrente;

Considérant que le propriétaire devra recevoir les autorisations nécessaires auprès de la Commission de la protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ);

Considérant la recommandation unanime du CCU d'autoriser la dérogation mineure soumise par ladite demande :

En conséquence, il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'autoriser la diminution de la marge de recul arrière de dix (10) mètres, comme stipulé à l'article 6.2.1, référant à la grille des normes de la zone 505, Annexe A du règlement de zonage numéro 617-05 à 8,2 mètres

Adopté à l'unanimité.

#### **RÉSOLUTION 05-122-26**

#### **DEMANDE DE CONSTRUCTION (MULTI-LOGEMENT – SIX (6) LOGIS ET REMISE) - PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (P.I.I.A.) – RUE DES COLOMBES POUR LE FUTUR LOT 6 701 705 - FUTUR LOT # 2**

Considérant une demande du requérant pour le futur lot 6 701 705 – Futur lot # 2, afin d'obtenir un permis pour la construction d'un six (6) logis et d'une remise sur son terrain;

Considérant que l'émission du permis de construction est conditionnelle à l'approbation des plans en vertu du règlement sur les P.I.I.A.;

Considérant qu'un projet particulier de construction (PPCMOI), situé sur les rues Colombes, Casimir et des Geais-Bleus sur les lots 3 518 081, 4 971 594, 3 974 721 et 3 518 152 du cadastre du Québec, a déjà fait l'objet d'une autorisation du conseil municipal le 14 juillet 2025 sous la résolution 07-157-25;

Considérant la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) d'approuver les plans pour les constructions pour les motifs suivants :

- Que les membres du comité jugent que le projet répond aux critères et aux objectifs du règlement;

- Que la volumétrie des bâtiments respecte et s'inspire des caractéristiques volumétriques du cadre bâti du milieu environnant;
- Que l'architecture des bâtiments environnants respecte une échelle et les volumes;
- Que l'implantation des bâtiments et les marges de recul sont établies en fonction des bâtiments voisins de façon à créer une unité à travers le territoire concerné;
- Que les matériaux de revêtement extérieur sur l'ensemble des façades sont nobles et respectent les types et les couleurs des bâtiments environnants;
- Que les matériaux semblent avoir une bonne durabilité;
- Que l'aménagement extérieur est adapté à la topographie existante du terrain et que les espaces libres sur le site sont mis en valeur par la végétation;
- Que la cour avant est agrémentée d'arbres et d'aménagements paysagers de qualité et adaptés au milieu.

En conséquence, il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu d'approuver les plans du projet de construction des bâtiments sur le futur lot 6 701 705, soit le futur lot # 2, déposés au comité consultatif d'urbanisme (CCU) le 10 avril 2026.

Adopté à l'unanimité.

#### **RÉSOLUTION 05-123-26**

#### **DEMANDE DE CONSTRUCTION (MULTI-LOGEMENT – SIX (6) LOGIS ET REMISE) - PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (P.I.I.A.) – RUE DES COLOMBES POUR LE FUTUR LOT 6 701 706 - FUTUR LOT # 3**

Considérant une demande du requérant pour le futur lot 6 701 706 – Futur lot # 3, afin d'obtenir un permis pour la construction d'un six (6) logis et d'une remise sur son terrain;

Considérant que l'émission du permis de construction est conditionnelle à l'approbation des plans en vertu du règlement sur les P.I.I.A.;

Considérant qu'un projet particulier de construction (PPCMOI), situé sur les rues Colombes, Casimir et des Geais-Bleus sur les lots 3 518 081, 4 971 594, 3 974 721 et 3 518 152 du cadastre du Québec, a déjà fait l'objet d'une autorisation du conseil municipal le 14 juillet 2025 sous la résolution 07-157-25;

Considérant la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) d'approuver les plans pour les constructions pour les motifs suivants :

- Que les membres du comité jugent que le projet répond aux critères et aux objectifs du règlement;
- Que la volumétrie des bâtiments respecte et s'inspire des caractéristiques volumétriques du cadre bâti du milieu environnant;
- Que l'architecture des bâtiments environnants respecte une échelle et les volumes;
- Que l'implantation des bâtiments et les marges de recul sont établies en fonction des bâtiments voisins de façon à créer une unité à travers le territoire concerné;
- Que les matériaux de revêtement extérieur sur l'ensemble des façades sont nobles et respectent les types et les couleurs des bâtiments environnants;
- Que les matériaux semblent avoir une bonne durabilité;

- Que l'aménagement extérieur est adapté à la topographie existante du terrain et que les espaces libres sur le site sont mis en valeur par la végétation;
- Que la cour avant est agrémentée d'arbres et d'aménagements paysagers de qualité et adaptés au milieu.

En conséquence, il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Éric Ménard et résolu, d'approuver les plans du projet de construction des bâtiments sur le futur lot 6 701 706, soit le futur lot # 3, déposés au comité consultatif d'urbanisme (CCU) le 10 avril 2026.

Adopté à l'unanimité.

#### **RÉSOLUTION 05-124-26**

#### **DEMANDE DE CONSTRUCTION (MULTI-LOGEMENT – SIX (6) LOGIS ET REMISE) - PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (P.I.I.A.) – RUE DES COLOMBES POUR LE FUTUR LOT 6 701 707 - FUTUR LOT # 4**

Considérant une demande du requérant pour le futur lot 6 701 707 – Futur lot # 4, afin d'obtenir un permis pour la construction d'un six (6) logis et d'une remise sur son terrain;

Considérant que l'émission du permis de construction est conditionnelle à l'approbation des plans en vertu du règlement sur les P.I.I.A.;

Considérant qu'un projet particulier de construction (PPCMOI), situé sur les rues Colombes, Casimir et des Geais-Bleus sur les lots 3 518 081, 4 971 594, 3 974 721 et 3 518 152 du cadastre du Québec, a déjà fait l'objet d'une autorisation du conseil municipal le 14 juillet 2025 sous la résolution 07-157-25;

Considérant la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) d'approuver les plans pour les constructions pour les motifs suivants :

- Que les membres du comité jugent que le projet répond aux critères et aux objectifs du règlement;
- Que la volumétrie des bâtiments respecte et s'inspire des caractéristiques volumétriques du cadre bâti du milieu environnant;
- Que l'architecture des bâtiments environnants respecte une échelle et les volumes;
- Que l'implantation des bâtiments et les marges de recul sont établies en fonction des bâtiments voisins de façon à créer une unité à travers le territoire concerné;
- Que les matériaux de revêtement extérieur sur l'ensemble des façades sont nobles et respectent les types et les couleurs des bâtiments environnants;
- Que les matériaux semblent avoir une bonne durabilité;
- Que l'aménagement extérieur est adapté à la topographie existante du terrain et que les espaces libres sur le site sont mis en valeur par la végétation;
- Que la cour avant est agrémentée d'arbres et d'aménagements paysagers de qualité et adaptés au milieu.

En conséquence, il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Charles Choquette et résolu d'approuver les plans du projet de construction des bâtiments sur le futur lot 6 701 707, soit le futur lot # 4, déposés au comité consultatif d'urbanisme (CCU) le 10 avril 2026.

Adopté à l'unanimité.

#### **RÉSOLUTION 05-125-26**

#### **DEMANDE DE CONSTRUCTION (MULTI-LOGEMENT – QUATRE (4) LOGIS ET REMISE) - PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (P.I.I.A.) – RUE DES COLOMBES POUR LE FUTUR LOT 6 701 708 - FUTUR LOT #5**

Considérant une demande du requérant pour le futur lot 6 701 708 – Futur lot # 5, afin d'obtenir un permis pour la construction d'un quatre (4) logis et la construction d'une remise;

Considérant que l'émission du permis de construction est conditionnelle à l'approbation des plans en vertu du règlement sur les P.I.I.A.;

Considérant qu'un projet particulier de construction (PPCMOI), situé sur les rues Colombes, Casimir et des Geais-Bleus sur les lots 3 518 081, 4 971 594, 3 974 721 et 3 518 152 du cadastre du Québec, a déjà fait l'objet d'une autorisation du conseil municipal le 14 juillet 2025 sous la résolution 07-157-25;

Considérant la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) d'approuver les plans pour les constructions pour les motifs suivants :

- Que les membres du comité jugent que le projet répond aux critères et aux objectifs du règlement;
- Que la volumétrie des bâtiments respecte et s'inspire des caractéristiques volumétriques du cadre bâti du milieu environnant;
- Que l'architecture des bâtiments environnants respecte une échelle et les volumes;
- Que l'implantation des bâtiments et les marges de recul sont établies en fonction des bâtiments voisins de façon à créer une unité à travers le territoire concerné;
- Que les matériaux de revêtement extérieur sur l'ensemble des façades sont nobles et respectent les types et les couleurs des bâtiments environnants;
- Que les matériaux semblent avoir une bonne durabilité;
- Que l'aménagement extérieur est adapté à la topographie existante du terrain et que les espaces libres sur le site sont mis en valeur par la végétation;
- Que la cour avant est agrémentée d'arbres et d'aménagements paysagers de qualité et adaptés au milieu.

En conséquence, il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu :

- D'approuver les plans du projet de construction des bâtiments sur le futur lot 6 701 708, soit le futur lot # 5 déposé au comité consultatif d'urbanisme (CCU) le 10 avril 2026, conditionnellement à ce qui suit :
- Qu'un écran visuel soit aménagé devant les bacs de matières résiduelles, lorsque ceux-ci sont visibles de la rue, de manière à en atténuer l'impact visuel. L'écran devra être conçu afin de s'harmoniser avec le bâtiment principal et l'aménagement du site.

Adopté à l'unanimité.

#### **RÉSOLUTION 05-126-26**

#### **DEMANDE DE CONSTRUCTION (MULTI-LOGEMENT – QUATRE (4) LOGIS ET REMISE) - PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (P.I.I.A.) – RUE DES COLOMBES POUR LE FUTUR LOT 6 701 711 - FUTUR LOT #8**

Considérant une demande du requérant pour le futur lot 6 701 711 – Futur lot # 8, afin d’obtenir un permis pour la construction d’un quatre (4) logis et la construction d’une remise;

Considérant que l’émission du permis de construction est conditionnelle à l’approbation des plans en vertu du règlement sur les P.I.I.A.;

Considérant qu’un projet particulier de construction (PPCMOI), situé sur les rues Colombes, Casimir et des Geais-Bleus sur les lots 3 518 081, 4 971 594, 3 974 721 et 3 518 152 du cadastre du Québec, a déjà fait l’objet d’une autorisation du conseil municipal le 14 juillet 2025 sous la résolution 07-157-25;

Considérant la recommandation du Comité consultatif d’urbanisme (CCU) d’approuver les plans pour les constructions pour les motifs suivants :

- Que les membres du comité jugent que le projet répond aux critères et aux objectifs du règlement;
- Que la volumétrie des bâtiments respecte et s’inspire des caractéristiques volumétriques du cadre bâti du milieu environnant;
- Que l’architecture des bâtiments environnants respecte une échelle et les volumes;
- Que l’implantation des bâtiments et les marges de recul sont établies en fonction des bâtiments voisins de façon à créer une unité à travers le territoire concerné;
- Que les matériaux de revêtement extérieur sur l’ensemble des façades sont nobles et respectent les types et les couleurs des bâtiments environnants;
- Que les matériaux semblent avoir une bonne durabilité;
- Que l’aménagement extérieur est adapté à la topographie existante du terrain et que les espaces libres sur le site sont mis en valeur par la végétation;
- Que la cour avant est agrémentée d’arbres et d’aménagements paysagers de qualité et adaptés au milieu.

En conséquence, il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Charles Choquette et résolu :

- D’approuver les plans du projet de construction des bâtiments sur le futur lot 6 701 711, soit le futur lot # 8 déposé au comité consultatif d’urbanisme (CCU) le 10 avril 2026, conditionnellement à ce qui suit ;
- Qu’un écran visuel soit aménagé devant les bacs de matières résiduelles, lorsque ceux-ci sont visibles de la rue, de manière à en atténuer l’impact visuel. L’écran devra être conçu afin de s’harmoniser avec le bâtiment principal et l’aménagement du site.

Adopté à l’unanimité.

**RÉSOLUTION 05-127-26  
DEMANDE DE CONSTRUCTION (MULTI-LOGEMENT – QUATRE (4) LOGIS ET REMISE) - PLAN D’IMPLANTATION ET D’INTÉGRATION ARCHITECTURALE (P.I.I.A.) – RUE DES COLOMBES POUR LE FUTUR LOT 6 701 712 - FUTUR LOT #9**

Considérant une demande du requérant pour le futur lot 6 701 712 – Futur lot # 9, afin d’obtenir un permis pour la construction d’un quatre (4) logis et la construction d’une remise;

Considérant que l’émission du permis de construction est conditionnelle à l’approbation des plans en vertu du règlement sur les P.I.I.A.;

Considérant qu’un projet particulier de construction (PPCMOI), situé sur les rues Colombes, Casimir et des Geais-Bleus sur les lots 3 518 081, 4 971 594, 3 974 721 et 3 518 152 du cadastre du Québec, a déjà fait l’objet d’une autorisation du conseil municipal le 14 juillet 2025 sous la résolution 07-157-25;

Considérant la recommandation du Comité consultatif d’urbanisme (CCU) d’approuver les plans pour les constructions pour les motifs suivants :

- Que les membres du comité jugent que le projet répond aux critères et aux objectifs du règlement;
- Que la volumétrie des bâtiments respecte et s’inspire des caractéristiques volumétriques du cadre bâti du milieu environnant;
- Que l’architecture des bâtiments environnants respecte une échelle et les volumes;
- Que l’implantation des bâtiments et les marges de recul sont établies en fonction des bâtiments voisins de façon à créer une unité à travers le territoire concerné;
- Que les matériaux de revêtement extérieur sur l’ensemble des façades sont nobles et respectent les types et les couleurs des bâtiments environnants;
- Que les matériaux semblent avoir une bonne durabilité;
- Que l’aménagement extérieur est adapté à la topographie existante du terrain et que les espaces libres sur le site sont mis en valeur par la végétation;
- Que la cour avant est agrémentée d’arbres et d’aménagements paysagers de qualité et adaptés au milieu.

En conséquence, il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Éric Ménard et résolu :

- D’approuver les plans du projet de construction des bâtiments sur le futur lot 6 701 712, soit le futur lot # 9 déposé au comité consultatif d’urbanisme (CCU) le 10 avril 2026, conditionnellement à ce qui suit ;
- Qu’un écran visuel soit aménagé devant les bacs de matières résiduelles, lorsque ceux-ci sont visibles de la rue, de manière à en atténuer l’impact visuel. L’écran devra être conçu afin de s’harmoniser avec le bâtiment principal et l’aménagement du site.

Adopté à l’unanimité.

**RÉSOLUTION 05-128-26  
NOMINATION D’UNE VICE-PRÉSIDENTE DU COMITÉ CONSULTATIF D’URBANISME**

Il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d’accepter la recommandation du Comité consultatif d’urbanisme de nommer madame Roxane Leclerc à titre de vice-présidente.

Adopté à l’unanimité.

**RÉSOLUTION 05-129-26  
EMBAUCHE DES ARBITRES POUR LA SAISON DE SOCCER 2026**

Il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Charles Choquette et

résolu d'embaucher les arbitres suivants : Jade Boileau, Cassandre Boisvert, Mathie Boisvert, Xavier Boisvert (remplaçant), Sandrine Brasseur, Rosalie Brisson (remplaçante), Isalie Gaudreault, Isaac Gauthier, Hugo Guilmain (remplaçant), Jasmine Husler, Daphnée Husler, Marianne Lahaie, Justine Martin, Zackaël Métivier-Savoie, Loïc Pappalardo, Florence Robitaille et Maxim Talbot, selon les conditions établies dans la résolution numéro 01-021-26.

Il est également résolu de permettre l'embauche de Xavier Boisvert, comme Responsable de terrain remplaçant au même salaire que le responsable de terrain.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 05-130-26  
FERMETURE DES RUES POUR LA « MINI BOUCLE ET LA « PETITE BOUCLE » LE JEUDI 14 MAI**

Considérant les activités à venir de la « Mini Boucle » et la « Petite Boucle » qui se dérouleront en vélo, le jeudi 14 mai prochain ou une autre date en cas de pluie;

Considérant que les fermetures de certaines rues sont nécessaires pour ces activités, soient :

- Une section des rues Rachel et Saint-Jean entre 10h30 et 11h30;
- Rue Laurent-Barré 10h30 et 11h30;
- Rue Saint-Jean entre 12h45 et 15 h;
- Temporairement la rue Saint-Georges à six moments entre 13 h et 15 h.

En conséquence, il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'autoriser les travaux publics à fermer les rues énumérées ci-haut.

Il est également résolu d'autoriser le Service des travaux publics à assurer la sécurité d'un peloton sur le chemin du Lac Bleu.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 05-131-26  
AUTORISATION DE TRAVAUX BÉNÉVOLES – TERRAINS DE SOCCER**

Considérant que M. Martin Lacoste de Ferme Cougard inc., a offert sa contribution à la municipalité pour procéder au nivellement et à l'excavation nécessaire à l'aménagement des terrains de soccer, avec de l'équipement agricole et la main-d'œuvre requise;

En conséquence, il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Charles Choquette et résolu d'autoriser Ferme Cougard inc. à procéder aux travaux décrit ci-dessus, bénévolement.

La municipalité fournira, quant à elle le coût d'un plan de nivellement et du carburant nécessaire.

Adopté à l'unanimité.

*Une période de questions s'est tenue à ce moment-ci.*

**RÉSOLUTION 05-132-26  
LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Charles Choquette et résolu que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité.

SÉANCE DU CONSEIL 19h	
Lundi 8 juin 2026	Lundi 14 septembre 2026
Lundi 13 juillet 2026	Mardi 13 octobre 2026
Lundi 10 août 2026	Lundi 9 novembre 2026
Lundi 14 décembre 2026	

**QUELQUES POINTS À L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

- Demande d'appui de la Ville de Farnham pour un projet dans le cadre du Programme d'aide aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air;
- Rapport du maire sur la situation financière et dépôt des états comparatifs 2025;
- Adoption d'un protocole d'intégration et d'intervention pompier(ère) volontaire en formation;
- Adoption du règlement numéro 935-26 modifiant le règlement numéro 879-21 concernant la circulation et le stationnement afin d'interdire le stationnement en tout temps sur la rue Canrobert, côté nord et sud, de la rue Principale, jusqu'à la fin de la rue;
- Don de la popote roulante

**PROJET: Travaux de correction de pavage 2026**

**DOSSIER: 55795TT**

Les documents de soumission seront disponibles sur le site du système électronique d'appel d'offres (SEAO) à partir du 4 juin 2026. Les soumissions seront reçues à l'hôtel de ville d'Ange-Gardien, au plus tard à **10 h, le 2 juillet 2026**.

La Municipalité d'Ange-Gardien demande des soumissions pour la correction du pavage sur diverses routes municipales. Sans s'y limiter, les travaux comprennent le rapiéçage mécanisé, les travaux de rechargement d'accotement, les travaux de marquage et divers travaux de réfection et autres nécessaires à la complète exécution des ouvrages projetés.

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant demandé les plans, devis et documents de soumission en leur nom, dont la principale place d'affaires est située au Canada et qui détiennent une licence en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des Entrepreneurs en construction.

Pour toute information supplémentaire relative au projet, veuillez communiquer avec le responsable du dossier par courriel à [a.lamarre@municipalite.ange-gardien.qc.ca](mailto:a.lamarre@municipalite.ange-gardien.qc.ca)

Les soumissions devront être déposées en trois (3) copies et être accompagnées des documents définis au devis.

Les soumissions doivent être présentées dans une enveloppe scellée et déposées à l'hôtel de ville d'Ange-Gardien au **249, rue Saint-Joseph, Ange-Gardien (Québec) J0E 1E0**.

La Municipalité n'accepte pas de recevoir des soumissions transmises par voie électronique.

Les soumissions seront ouvertes publiquement immédiatement après l'heure de clôture au bureau de l'hôtel de ville.

La date limite pour le dépôt d'une plainte concernant le processus d'adjudication ou d'attribution des organismes publics est le 18 juin 2026.

La Municipalité d'Ange-Gardien ne s'engage à accepter ni la plus basse ni la plus haute ni aucune des soumissions reçues sans encourir aucune obligation ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaire(s).

Le présent appel d'offres est assujéti à l'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario (ACCQO), à l'Accord de libéralisation des marchés publics du Québec et du Nouveau-Brunswick (AQNB) et à l'Accord de libre-échange canadien (ALEC).

Donné à Ange-Gardien, ce 4<sup>e</sup> jour du mois de juin 2026.

Alexandre Lamarre, M.B.A

Directeur des Services techniques



## HORAIRE DE LA PATINOIRE MULTISPORTS



<https://www.infoange.ca/loisirs-et-culture/sports-et-plein-air/patinoire-multisport-couverte>



**TRCAM**

TABLE RÉGIONALE  
CONCERTATION AÎNÉS  
MONTÉRÉGIE

## CONSULTATION

PERSONNES PROCHES AIDANTES RECHERCHÉES

LA MONTÉRÉGIE EN  
ACTION POUR LA  
PROCHE AIDANCE

Tous les détails et  
inscription ici!



**DISTAG** inc.

FOURNISSEUR D'INTRANTS AGRICOLES ET TRANSPORTS

Distributeur des produits



## POUR VOS BESOINS EN :

Engrais de printemps et d'automne (25kg)  
Chaux (25kg) - Semence à gazon **VERDI PRO**  
(Sac de 4kg, 10kg et 20kg)

506, rue Principale, Ange-Gardien

Tél. : **450 293-5895**

# Rénover sa maison sans se ruiner, c'est possible !



## Un refinancement peut aussi transformer votre maison... pas juste vos paiements.

- ✓ Rénover sans vider vos économies
- ✓ Augmenter la valeur de votre propriété
- ✓ Regrouper le tout en un seul paiement



Cuisine, salle de bain, agrandissement... ou enfin un beau gros garage

Vos projets de **Rénovation** .. Financés intelligemment  
Services 100% Gratuits! Contactez nous



Nous travaillons avec plus de 23 institutions financières



**Ranza Thériault**  
579-488-1117  
rtheriault@hypotheca.ca



**Lily Morel**  
514-360-0202  
lmorel@hypotheca.ca

2040 route 112, Saint-Césaire, J0L 1T0

● Préautorisation ● Achat ● Renouvellement ● Refinancement ● Consolidation de dettes



...Et plusieurs autres



**EST-CE QUE VOTRE DEMEURE RÉPOND ENCORE À  
VOS BESOINS ?**

**AVEZ-VOUS DÉJÀ PENSEZ À VENDRE ?**

**NOUS SOMMES DANS LE COIN,  
CONTACTEZ-NOUS !**



**ALEXANDRE ARÈS**  
Courtier immobilier  
Résidentiel et commercial  
**C. 450 775-2737**  
**B. 450 378-4120**



**MICHEL ARÈS**  
Courtier immobilier  
Résidentiel et commercial  
**C. 450 775-1657**  
**B. 450 378-4120**



Équipe  
Courtiers  
immobiliers  
*Arès*

**RE/MAX**  
Professionnel inc.  
Agence immobilière



*François Robert inc.*

**François Robert** 526, rang Séraphine  
*Président* Ange-Gardien JOE 1E0

Bureau: 450-293-5858 info@excavationfrancoisrobert.com  
Cellulaire: 450-360-9114 www.excavationfrancoisrobert.com  
Télécopieur: 450-293-5656 RBQ #5704-2350-01

- ✓ Résidentiel
- ✓ Industriel
- ✓ Commercial
- ✓ Agricole
- ✓ Installation septique

**Déneigement  
résidentiel  
et commercial**



**ÉLECTRIQUE**  
**LANCTOT • GAUDREAU • COTE**  
lgcelectrique.com

632, rue Principale Est  
Farnham, Québec J2N 1M1  
450-293-3608  
admin@lgcelectrique.com



**ASSEMBLÉE  
NATIONALE  
DU QUÉBEC**

**Audrey Bogemans**

**Députée d'Iberville**

**Bureau de circonscription**

715 boul. Iberville, suite 102  
Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc,  
J2X 4S7  
450 346-1123

[Audrey.Bogemans.IBER@assnat.qc.ca](mailto:Audrey.Bogemans.IBER@assnat.qc.ca)





# STRUCTURE ALTERNATIVE

450 293-8103 | [structurealternative.com](http://structurealternative.com)



250 rue Gauvin, Ange-Gardien, Québec J0E 1E0

# Ferme Bio-Rard



poulet et moulée  
Biologique

# NOS ORGANISMES

## POPOTE ROULANTE

Service de repas les **MARDIS** et **JEUDIS** aux personnes de 60 ans et plus, aux gens malades ou en convalescence et aux nouvelles mamans \*

Prix : 5\$ (\* nouvelles mamans : 6\$)

Commandez votre repas la journée même, **avant 9h** au 450-293-3987

Pour des funérailles, contactez Annie Lauzon au 514-515-9599



## LA FRIPERIE DE L'ANGE

Organisme à but non lucratif situé au 100, rue Saint-Georges.

En redistribuant nos profits dans notre communauté : élèves, familles, aînés et nous sommes à l'écoute lorsqu'il y a besoin.

Responsable : Lise Dugal 450-337-1209 / 450-293-2277

Heures d'ouverture : Lundi, Jeudi, Vendredi 9h à 16h / Samedi 9h à 12h

*Fripérie de l'Ange*



## FADOQ

Local FADOQ situé au 249, rue Saint-Joseph, Ange-Gardien. Pour informations, communiquez avec mesdames Claudette au 450-293-2217 ou Manon au 450-210-2277.

Pour les détails des activités, consultez les pages du journal.



## CALENDRIER DES COLLECTES

Pour plus d'informations sur les collectes :

450-693-2ECO (2326)

infocollectes@mrcrouville.c.ca

www.mrcrouville.qc.ca

### LÉGENDE

- Collecte matières domestiques
- Collecte matières recyclables
- Collecte matières organiques
- Séance du conseil municipal
- Feuilles, chaume et brindilles
- Collecte de volumineux \*

### JUIN

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

### JUILLET

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

\* Inscriptions obligatoires pour les collectes de volumineux et de branches